

<b>Présidence :</b>	Jean-Charles Guiguen
<b>Secrétaire de séance :</b>	Philippe Brandy
<b>Membres présents :</b>	Mme Véronique Autexier, MM. Philippe Andrieux, Georges Bermejo, Philippe Brandy, Patrick Bourabier, Manuel Pinaud, Jean-Jacques Raboisson, Bruno Renon, Alain Vedrenne
<b>Invité :</b>	Néant.
<b>Membre excusé :</b>	Néant.
<b>Membre absent :</b>	Néant.

Dans le cadre de l'article 188 des RG de la FFF, les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple, une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée d'un appel, au plus tard le 22 du mois comme le stipule l'article 39 .2 des RG du District) par lettre, par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique obligatoirement avec en-tête du club. A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi. Ce délai est ramené à 2 jours francs pour les matchs de coupe et pour les 4 dernières rencontres des championnats départementaux (article 39.3 des RG du District). Tout appel entraîne la constitution de frais de procédure d'un montant fixé par l'instance dont dépend la commission d'appel et qui est débité du compte du club appelant.

## SOMMAIRE

### 1° Introduction

- Accueil
- Formalités
- Civilités
- Agenda et information de l'Animateur

### 2° Sujet(s) « Pour décision »

- Néant

### 3° Sujet(s) « Pour information et échanges »

- Mise en place et organisation de la commission
- Engagement SENIORS
- Calendrier général
- Etude des règlements des Coupes SENIORS et CR7

- Quelques dates...

#### 4° Questions et informations diverses

### INTRODUCTION

**Accueil** : L'Animateur remercie les participants de leur présence.

**Formalités** : Néant.

**Civilités** : Néant.

**Informations de l'animateur** : La commission félicite Patrick Bourabier qui a reçu la médaille d'Argent, de la FFF, lors de l'AG du district.

### SUJET(S) « POUR DECISION »

Néant

### SUJET(S) « POUR INFORMATION »

#### 1° - Mise en place et organisation de la commission

Jean-Charles Guiguen, vice-président du Pôle Sportif, animera la commission des championnats seniors en remplacement.

Philippe Brandy, assurera la fonction de secrétaire de la commission des compétitions seniors.

La commission conserve le jour et l'horaire de réunion, à savoir une réunion hebdomadaire le mercredi à partir de 17h30, sauf avis contraire de l'animateur.

#### 2° - Engagements Seniors

Tom Mazeau, Chargé d'activités administration et communication rappelle que la procédure d'engagement est ouverte depuis le 23 juin et que la date de fin des engagements est fixée au 21 juillet 2025 soit 6 jours après la date de fin des démissions, en période normale. Il précise également qu'il a effectué une première piqûre de rappel via la messagerie sécurisée aux clubs dont les pré-engagements ne sont ni confirmés ni refusés.

#### 3° - Calendrier général

L'animateur précise qu'une version V1 du calendrier est en cours d'élaboration et qu'elle tiendra compte du calendrier général LFNA quant aux positionnements des dates des journées seniors district (D1 à D4 et CR 7) en rapport avec les journées R2 et R3 LFNA, et des dates des coupes seniors district selon les dates des Coupes de France et LFNA.

#### 4° - Etude des règlements des Coupes SENIORS et CR7

##### **Coupe de la Charente – Crédit Agricole – Trophée Maurice Brachet**

La commission procède à une relecture du règlement général de la compétition et effectue les modifications qui s'imposent.

La version définitive proposée par la CCS sera transmise à la commission Statuts et Règlements avant validation par le comité directeur.

##### **Coupe du District – Crédit Agricole – Trophée Jacky Debris**

La commission procède à une relecture du règlement général de la compétition et effectue les modifications qui s'imposent.

La version définitive proposée par la CCS sera transmise à la commission Statuts et Règlements avant validation par le comité directeur.

##### **Coupe des Réserves – Crédit Agricole – Trophée Pierre Labonne**

La commission procède à une relecture du règlement général de la compétition et effectue les modifications qui s'imposent.

La version définitive proposée par la CCS sera transmise à la commission Statuts et Règlements avant validation par le comité directeur.

#### 4° - Quelques dates...

##### **Date d'ouverture des engagements des Championnats Seniors et CR7 :**

Lundi 23 juin 2025,

##### **Date limite des engagements des Championnats Seniors et CR7 :**

Lundi 21 juillet 2025,

##### **Date de publication des Poules (D1, D2, D3, D4 et CR7) validées par le Comité Directeur :**

Lundi 4 août 2025,

### QUESTION(S) ET INFORMATION(S) DIVERSE(S)

Néant

### RECAPITULATIF DES DECISIONS DU 02/07/2025

Néant.

-----  
La prochaine réunion est fixée au 16-07-2025 à 17H30.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 19H30.  
-----

L'animateur,  
Jean-Charles GUIGUEN



Le Secrétaire  
Philippe BRANDY

